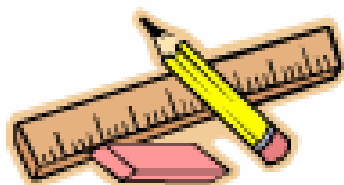


Le Certificat de Formation Générale

***Cadre réglementaire
et
Organisation de l'examen dans le Vaucluse***

***(Document à destination
des enseignants et des membres de commission)***



SOMMAIRE

I / Le Certificat de Formation Générale (présentation générale)	page 2
II / Le cadre réglementaire	page 3
III / Organisation pratique de l'examen selon les 3 « formules »	page 4
♦ Formule 1	pages 4 & 5
♦ Formule 2	pages 6 & 7
♦ Formule 3	page 8
IV / Validation de l'examen	page 9
➤ <i>fiches récapitulative d'évaluation</i>	page 10

Les Annexes et fiches bilan

➤ grille d'évaluation en français	page 12
➤ grille d'évaluation en mathématiques	page 13
➤ référentiel VSP	page 14
➤ exemples de questions VSP	page 15
➤ grille d'évaluation du rapport de stage	page 16
➤ grille d'évaluation de l'entretien	page 17

I / LE CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE : présentation de l'examen

**Références : décret N°83-569 du 29 juin 1983, arrêté du 29 juin 1983
Arrêté du 25 mars 1993 / Note de service N°93.227 du 5 juillet 1993
(BO N°25 du 15 juillet 1993)**

I / Présentation générale :

Le Certificat de Formation Générale est organisé en trois formules avec des modalités de préparation et d'évaluation différentes.

Le CFG est accessible à tout candidat qui, au cours de l'année civile de l'examen, n'est plus soumis à l'obligation scolaire.

L'enjeu du Certificat de Formation Générale est en priorité de valider **un niveau de formation générale et une réelle capacité du candidat à l'insertion sociale et professionnelle**. Pour les élèves en fin de scolarité obligatoire, le CFG peut constituer un élément de motivation en vue d'une poursuite d'études. Même s'il n'est pas un pré-requis pour l'admission en lycée professionnel ou en CFA, il représente une première étape vers une formation qualifiante de type CAP.

II / Les « 3 Formules » (les 3 modalités de délivrance du CFG) :

Formules	Origine des candidats	Français	Maths	Capacités d'insertion sociale et professionnelle, et VSP
1	Elèves scolarisés en : - 3 ^{ème} d'insertion - SEGPA - 3 ^{ème} PP - EREA	Contrôle en cours de formation <i>(feuilles de synthèse complétées par l'établissement)</i>		Epreuve orale de 20 minutes : - entretien avec le jury à partir du dossier élaboré à l'issue du stage en entreprise - Questions VSP + dossier thématique facultatif
2	- élèves scolarisés en MPP / CAP nouvelles chances - stagiaires âgés de 16 à 25 ans bénéficiant de formation en alternance dans un dispositif d'insertion ou de formation continue	Examen du dossier « portefeuille de compétences » élaboré au cours de la formation. Entretien oral d'une durée de 30 minutes avec le jury à partir du dossier + dossier thématique facultatif		
3	- candidats libres - candidats du CFA - détenus du centre pénitentiaire	Epreuve écrite (1h)	Epreuve écrite (1h)	Entretien oral d'une durée de 20 minutes + dossier thématique facultatif

II / LE CADRE REGLEMENTAIRE

Références : BO N°25 du 15 juillet 1993 / extraits de la note de service 93-227 du 5 juillet 1993

♦ **Formule 1**

Pour les élèves des classes de troisième d'insertion, de l'enseignement général et professionnel adapté, de 3^{ème} à projet professionnel et d'EREA, les compétences acquises en **français et mathématiques sont évaluées par contrôle en cours de formation.**

« Cette évaluation permet de vérifier le degré d'atteinte des objectifs de connaissances et capacités définies par les référentiels. (Voir annexes 1 & 2 aux pages 12 & 13)

Les référentiels qui servent de base à l'évaluation de l'ensemble des candidats constituent des outils permettant de mesurer le degré de maîtrise des compétences et capacités requises pour l'obtention du CFG.

Quelles que soient les modalités d'attribution du diplôme définies par la réglementation, la vérification des compétences des candidats doit s'opérer sur des **critères d'exigence identiques.**

Les exigences sont celles définies pour le **niveau 1** des référentiels des domaines généraux **des certificats d'aptitude professionnels en français, mathématiques et vie sociale et professionnelle** (note 90-092 du 23 avril 1990 parue au BO spécial 2 du 24 mai 1990). [...]

Ils ne sauraient être confondus avec les programmes d'enseignement, à partir desquels doit être organisée la formation initiale ou continue et qui couvrent un champ de contenus plus étendu que les référentiels ».

Les enseignants déterminent, dans le cadre de l'autonomie pédagogique, la progression qu'ils souhaitent mettre en œuvre à partir des programmes d'enseignement, les types d'exercices d'évaluation, leur nombre. [...] (Consulter le document « positionnement mathématiques » sur le site AIS 84 pour exemple).

♦ **Formule 2**

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans et pour les adultes ayant suivi une action de formation en alternance dans un dispositif d'insertion sociale et professionnelle ou en formation continue, **l'évaluation s'effectue à partir de l'entretien et du dossier**, et porte

- «sur l'aptitude du candidat à effectuer une démarche d'insertion sociale et professionnelle, et
- sur les connaissances et compétences de base que le candidat détient dans les domaines généraux du français, des mathématiques et de la VSP »

♦ **Formule 3**

Pour les candidats libres, du CFA, du centre pénitentiaire, l'examen est constitué de **deux épreuves écrites** (français et mathématiques) et **d'une épreuve orale** d'une durée de vingt minutes.

III / ORGANISATION PRATIQUE DE L'EXAMEN SELON LES 3 FORMULES

FORMULE 1

(élèves scolarisés en 3^{ème} d'insertion, SEGPA, 3^{ème}PP, EREA)

I / Préparation des élèves :

- **Contrôle continu en français et en mathématiques.**

L'évaluation a lieu durant la scolarité de l'élève. Il appartient aux équipes pédagogiques de renseigner au mieux les deux fiches CFG français/mathématiques (annexes 1 et 2) en s'appuyant sur leurs propres évaluations.

- **Réalisation d'un dossier de suivi de stage(s) d'application en milieu professionnel.**

C'est un exposé synthétique de l'expérience vécue par le candidat dans l'entreprise (informations collectées sur le monde du travail, caractéristiques du (ou des) métier(s) présenté(s), activités auxquelles le stagiaire a participé...).

- **Préparation à l'épreuve orale**

- **Réalisation d'un dossier personnel (facultatif)**

Il est établi sur un thème choisi par l'élève. Le contenu et la forme sont libres.

II / Le jour de l'oral : l'entretien (20 minutes)

- **L'absence du candidat à l'entretien est éliminatoire.**

- **Les enseignants responsables des candidats ne sont pas présents durant l'entretien.**

- **Le rapport de stage est évalué à part (Bilan 1 page 16). Il est obligatoire.**

Sa non présentation est éliminatoire sauf si l'équipe éducative peut justifier de l'absence du dossier. Le jury reçoit cependant le candidat pour apprécier sa motivation réelle, ses capacités d'insertion, et évalue les autres compétences et capacités qui ne sont pas directement liées au dossier de stage.

Une grille d'aide à l'évaluation de l'entretien est proposée en Bilan 2 (page 17). Le dossier est rendu en fin d'entretien au candidat.

La VSP est évaluée oralement au cours de l'entretien. Les questions portent sur le programme de VSP (annexe 3 page 14). Des propositions de questions sont proposées à titre indicatif (annexe 3 bis page 15) .

Il est possible que le candidat tire au sort deux questions VSP et en prépare une au choix, pendant le temps de passation du candidat qui le précède.

La validation des compétences dans le domaine du français et des mathématiques est de la responsabilité de l'équipe éducative dont dépend le candidat. La règle des 70% de compétences acquises est proposée pour une validation complète de la discipline.

Ces évaluations ne doivent pas être données aux examinateurs durant l'entretien. Elles peuvent faire l'objet d'une discussion lors de la commission d'harmonisation.

Le dossier facultatif apportera un point « bonus » supplémentaire dans le total obtenu lors de l'entretien. (voir le dossier d'accompagnement).

III / Appréciation du jury d'examen :

Commission d'harmonisation : les membres du jury et les enseignants référents se réunissent afin de renseigner la fiche récapitulative. Celle-ci porte sur la validation

- du français
- des mathématiques
- du rapport de stage
- de l'entretien

Un avis favorable est donné à partir de 3 validations sur 4
--

FORMULE 2

(Module Projet Professionnel, CAP nouvelles chances, jeunes âgés de 16/25 ans bénéficiant de formation en alternance dans un dispositif d'insertion ou de formation continue)

I / Préparation des élèves :

Les formateurs aident chaque candidat à préparer un dossier.

Il doit être un support permettant au jury de vérifier, au cours de l'entretien, si le candidat est apte à s'insérer socialement et professionnellement, et s'il a acquis les connaissances de base dans les trois domaines que sont le français, les mathématiques et la VSP.

Note de service 93-237 du 5 juillet 1993

« Le dossier n'a pas besoin de comporter un grand nombre de feuilles. C'est sa clarté, la logique de sa construction, le caractère personnel, le choix raisonné et pertinent des éléments constitutifs qui sont déterminants pour l'évaluation. Toute compilation, toute exhaustivité dans la transcription des travaux d'apprentissage est à proscrire. Ce n'est pas la formation dispensée que le jury est appelé à évaluer, mais les connaissances et capacités du candidat ».

Il peut être proposé sous la forme d'un portefeuille de compétences comprenant :

- ♦ la présentation du candidat (CV, cursus, éléments d'éducation au choix, projet professionnel...)
- ♦ quelques éléments d'évaluation, en français, mathématiques et VSP (se reporter aux grilles d'évaluations)
- ♦ des rapports d'activité à caractère professionnels ou de stages en entreprise

Réalisation d'un dossier personnel (facultatif).

Il est établi sur un thème choisi par le candidat. Le contenu et la forme sont libres.

II / Le jour de l'oral : l'entretien (30 minutes)

Le dossier élaboré en cours de formation sert de support à l'entretien. Il sera rendu au candidat à la fin de l'entretien.

L'entretien a pour objectif de :

- vérifier le caractère personnel du dossier
- faire émerger et évaluer les compétences acquises, mais non perçues à la lecture du dossier
- évaluer l'aptitude du candidat à communiquer oralement dans une situation donnée, à se présenter et à aborder des sujets liés à son projet d'insertion professionnelle.

Note de service 93-227 du 5 juillet 1993

« L'entretien se différencie d'une interrogation orale en ce qu'il ne se centre pas sur un sujet donné. Il tend, par un questionnement ouvert et un registre de langue adapté, à faciliter l'expression du candidat, à lui permettre de faire part de son expérience personnelle et d'exprimer son point de vue. »

Des questions portent également sur les connaissances de base en français, mathématiques et VSP.

Le dossier facultatif apportera un point « bonus » supplémentaire dans le total obtenu lors de l'entretien.

III / Consignes particulières :

Le français et les mathématiques sont évalués, d'une part, à l'aide des éléments d'évaluation inclus dans le dossier et, d'autre part, grâce à de petits exercices écrits proposés par le jury au cours de l'entretien (compréhension de textes, problèmes simples de mathématiques).

La VSP est évaluée oralement au cours de l'entretien.

IV / Appréciation du jury d'examen :

Commission d'harmonisation : les membres du jury se réunissent, et à l'aide des fiches d'évaluations mises à leur disposition, renseignent la fiche récapitulative d'évaluation.

Un avis favorable est donné à partir de 3 validations sur 4

FORMULE 3

(candidats libres, du CFA, du centre pénitentiaire)

I / Préparation des candidats :

Français : une épreuve écrite (1h)

Cette épreuve comporte :

- un exercice permettant d'apprécier si le candidat est capable de lire et de comprendre un texte d'une vingtaine de lignes dactylographiées traitant, dans une langue accessible, d'un problème concret.
- un court exercice d'expression écrite trouvant son point de départ dans le texte proposé, plus quelques questions permettant d'apprécier si le candidat est capable de réaliser un message qui réponde aux exigences de la communication écrite.

Mathématiques : une épreuve écrite (1h)

Cette épreuve est constituée d'exercices comportant plusieurs questions faisant appel à des connaissances de base en mathématiques, à partir de documents ou de situations en rapport avec la vie pratique.

II / Le jour de l'oral : l'entretien (20 minutes)

L'entretien avec le jury peut s'appuyer sur un dossier.

Au cours de l'oral, le jury évalue :

- la capacité du candidat à la communication orale et à la relation sociale
- la capacité du candidat de s'exprimer sur son expérience personnelle, sociale et / ou professionnelle.

La VSP est évaluée oralement à l'aide de questions préalablement tirées au sort.

A l'issue de l'entretien, le dossier est remis au candidat.

Le dossier facultatif apportera un point « bonus » supplémentaire dans le total obtenu lors de l'entretien.

III / Appréciation du jury d'examen :

**Le candidat doit avoir obtenu la moyenne générale, soit la note 30 sur 60
(chaque épreuve notée sur 20)**

IV / VALIDATION DE L'EXAMEN

Chaque membre du jury peut être désigné pour une ou plusieurs formule(s) mais à chaque fois, il lui appartient de :

- 1. Juger ou valider les compétences acquises par chaque candidat en français et en mathématiques.** Cela se fera par une appréciation portée :
 - Soit sur son travail (*formule 1*) avec l'aide de ses enseignants présents pour expliciter leur démarche pédagogique.
 - Soit à travers le dossier qu'il devra être à même de présenter (*formule 2*).
 - Soit enfin par les performances qu'il aura réalisées aux épreuves écrites (*formule 3*).
- 2. Apprécier la présentation du candidat, son comportement et les connaissances** qu'il a pu acquérir en dehors de sa scolarité, notamment les stages qu'il a dû effectuer dans le milieu professionnel (à l'exception de la maison d'arrêt).

Pour chaque candidat, l'examineur a à sa disposition :

- Une grille globale d'évaluation de l'entretien accompagnée de ses critères d'évaluation
- Une grille d'évaluation du dossier
- Une fiche récapitulative d'évaluation où devront être reportées les appréciations sur ses différents acquis

La délivrance du CFG est soumise à l'obtention de 3 avis favorables sur la fiche récapitulative d'évaluation

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE
Division des Examens et Concours



**Fiche récapitulative d'évaluation
Du Certificat de Formation Générale**

NOM PRENOM DU CANDIDAT :

Présence du dossier de suivi de stage(s) obligatoire(s) Oui Non

Présence du dossier facultatif : Oui Non

Si oui, préciser le thème :

		Favorable	Défavorable	Commentaires éventuels
Evaluation des acquis scolaires	1- Français			
	2- Mathématiques			
Evaluation de l'entretien	3- Evaluation de l'entretien			
Evaluation du livret	4- Evaluation du livret			

La délivrance du CFG est soumise à l'obtention de **3** avis favorables sur **4**

♦ **APPRECIATION DE LA COMMISSION** :

Décision de la commission	ADMIS(E)	REFUSE(E)
<i>Nom et signature du Président de la commission</i>		

A, le

Annexes

et

fiches bilans

CFG Formule 1 & 2 : grille d'évaluation – Français (annexe 1)

Nom & Prénom du candidat :

	COMPETENCES	Acquis	Non Acquis
1	Communiquer oralement Mobiliser son attention		
2	Prendre en compte la situation de communication définie par les consignes		
3	S'informer, se documenter Utiliser les codes et les références spécifiques des lieux où l'on accède à la formation (CDI, atelier bibliothèque,...)		
4	Utiliser les usuels, fiches, matériels audiovisuels et informatiques courants		
5	Sélectionner des documents, des informations, en fonction d'un seul critère		
6	Classer des documents, des informations		
7	Comprendre un message Reconnaître les éléments essentiels d'un message		
8	Rendre compte du sens global d'un message		
9	Réaliser un message Reconnaître les éléments constitutifs de la situation de communication différée en identifiant notamment le destinataire		
10	Produire un message simple et efficace en fonction d'objectifs fixés		
11	Apprécier un message ou une situation Donner une impression		
12	Emettre une opinion immédiate		
13	Communiquer une représentation spontanée		
14	Préciser son impression, sa représentation, son opinion première par un retour au support		
15	Techniques de la langue à l'oral Utiliser les moyens de l'expression orale :		
16	- vocaux : débit, volume, intonation, rythme		
17	- verbaux		
18	- gestuels		
18	Techniques de la langue à l'écrit Ecrire lisiblement		
19	Recopier fidèlement un texte		
20	Recourir, selon des consignes, aux outils nécessaires (grammaire, dictionnaire, fichier auto-correctif, cahier, logiciel spécifique)		
21	Reconnaître dans un texte simple les limites des phrases		
22	Produire des phrases brèves et d'une structure simple		
23	Ecrire un texte qui réponde aux exigences définies par les critères de réussite propres à ce niveau		

Le chiffre de 16 compétences acquises sur 23 (règle des 70%) est retenu afin de donner une opinion favorable au bilan de l'évaluation.

CFG Formule 1 & 2 : grille d'évaluation – Mathématiques (Annexe 2)

Nom & Prénom du candidat :

COMPETENCES			Acquis	Non Acquis
EXECUTER	E 1.1	Ecrire un nombre décimal positif		
	E 1.2	Effectuer une opération isolée sur des nombres décimaux positifs		
	E 1.3	Calculer le carré, le cube d'un nombre décimal positif		
	E 2.1	Utiliser une graduation pour repérer des points : ♦ abscisse connue, placer le point ♦ point connu, donner son abscisse		
	E 2.2	Exploiter une courbe tracée sur papier millimétré		
TRAITER	T 1.0	Ordonner une liste de nombres décimaux positifs		
	T 1.1	Calculer la valeur numérique d'une expression littérale ne faisant intervenir ni parenthèses, ni exposant supérieur à 3		
	T .2	<u>Lecture de tableaux numériques :</u> Trouver dans un tableau à deux lignes ou deux colonnes la ou les valeurs numériques correspondant à une valeur fixée		
	T.3	<u>Représentations graphiques :</u> Représenter graphiquement sur papier millimétré des couples de nombres présentés dans un tableau		
CHOISIR	Ch.1	Etablir à partir d'une situation ou d'un texte, une relation d'égalité entre 3 éléments dont deux sont donnés		

Le chiffre de **7 compétences acquises** sur 10 (règle des 70%) est retenu afin de donner une **opinion favorable au bilan de l'évaluation**

CFG Formule 1 & 2 : référentiel VSP

(Annexe 3)

	CONTENUS
Santé	Organisation générale du corps humain
	Fonction de nutrition et éducation nutritionnelle
	Agressions microbiennes et maintien de l'intégrité de l'organisme
	Fonction de reproduction et éléments d'éducation sexuelle
	Système de protection sanitaire et sociale
Consommation	Information et protection du consommateur
	Consommation des ménages
Entreprise et vie professionnelle	Statut des personnes en formation dans l'entreprise
	Marché du travail
	Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

CFG : exemples de questions VSP (tirage au sort)
(Annexe 3 bis)

1	<p>Qu'est-ce qu'un achat à crédit ? Donner un exemple. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'achat à crédit ?</p>
2	<p>Vous voulez acheter un appareil électroménager : Quels sont vos critères de choix, Quels sont les différents modes de paiement possibles ?</p>
3	<p>Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ? Expliquer les engagements de l'apprenti et du patron après la signature du contrat d'apprentissage.</p>
4	<p>Quelles sont les différentes sources de revenu et de dépenses d'une famille ?</p>
5	<p>Qu'est-ce qu'un budget ? Pourquoi est-il conseillé de faire son budget régulièrement ?</p>
6	<p>Manger de façon équilibrée. Qu'est-ce que cela signifie ? Donner un exemple de repas équilibré. Pourquoi est-ce important de manger équilibré ?</p>
7	<p>Quelles sont les règles de sécurité et / ou d'hygiène dans votre atelier ?</p>
8	<p>Où et comment pouvez-vous préparer un CAP ?</p>
9	<p>Que signifient les sigles CDD / CDI / CFA / CFG / VSP ?</p>
10	<p>Vous recherchez un emploi. Quelles sont vos démarches ?</p>
11	<p>Quels sont les différents contrats de travail que vous connaissez ?</p>
12	<p>Pourquoi le sommeil est-il important dans la vie quotidienne et professionnelle ?</p>
13	<p>Vous êtes témoin d'un accident. Comment réagissez-vous ?</p>
14	<p>Quels sont les avantages et inconvénients des achats en supermarché ?</p>
15	<p>Qu'est-ce que le commerce équitable, l'agriculture biologique ?</p>
16	<p>Quels sont les différents moyens de paiement que vous connaissez ?</p>
17	<p>Quelles différences existe-t-il entre un lycée professionnel et un CFA ?</p>

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE
 Division des Examens et Concours



Grille d'évaluation du
Rapport de Stage
 en vue de l'obtention du Certificat de Formation Générale
 (Bilan1)

NOM Prénom du candidat :

Critères généraux	Exemples d'activités possibles	Satisfaisant	Insuffisant
1/ Connaissance du monde du Travail	Présentation de l'entreprise		
	Organigramme de l'entreprise		
	Plan des locaux		
	Législation du travail (convention de stage)		
2/ Caractéristiques des métiers	Inventaire des caractéristiques du métier		
	Qualités requises pour l'exercer		
3/ Activités auxquelles le candidat a participé	Description des outils, des machines et des tenues utilisées		
	Description des activités auxquelles le stagiaire a participé		
	Bilan du stage, impressions personnelles		
4/ Qualité de la production du rapport de stage	Maîtrise du code choisi (écrit, image...)		
	Caractère personnel du dossier		
	Soin de la présentation		
TOTAL			

Le dossier sera validé lorsque 3 critères généraux satisfaisants sur 4 seront acquis

Certificat de Formation Générale
Grille d'évaluation
de l'Entretien
(Bilan 2)

NOM : Prénom :		GRILLE GLOBALE D'ÉVALUATION DE L'ENTRETIEN		
		<u>Exemples d'indicateurs</u> <i>(Dans la gestion du temps, veiller à l'équilibre des thèmes abordés)</i>	Validé	Non Validé
1 SOI	Présentation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Identité • Tenue vestimentaire adaptée • Impressions personnelles justifiées : j'aime..., je n'aime pas... • Caractère personnel du dossier 		
2 ECOLE	Présentation-bilan de l'année scolaire en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement général et professionnel • Participation à la vie sociale (club, UNSS...) • Stages (chronologie...) • Dossier facultatif • Examen (CFG) 		
3 STAGES	Expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'entreprise • Décrire une activité • Règles de sécurité observées • Découverte d'un métier (qualités, avantages et inconvénients, risques professionnels, formation...) 		
4 PROJET	Projet professionnel Parcours de Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Projet initial • Démarches • Evolution, constat, bilan • Connaissance des filières de formation 		
5 VSP	2 questions tirées au sort (VSP santé, consommation, vie professionnel, sujet de société)	<ul style="list-style-type: none"> • Informations claires, nombreuses, structurées et cohérentes 		
6 EXPRESSION	Expression orale	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une élocution correcte • Vocabulaire adéquat • Avoir une attitude adaptée face au jury • Répondre de façon pertinente • Argumenter 		
7 BONUS	Dossier facultatif			
BILAN				

L'épreuve orale du CFG sera validée lorsqu'un total de 4 points sur 7 sera obtenu dans la colonne « validé » (dossier facultatif compris)